

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AAELGL

Amicale des Anciens Elèves du Lycée Gay-Lussac

Samedi 21 Octobre 2017

En l'absence de Mr Jean-Louis Valentin, Proviseur des Lycées Publics de Chauny (LGT Gay-Lusssac-LP Jean Macé), retenu par des obligations professionnelles, c'est Mr Fabrice Weber, conseiller principal d'orientation, qui accueille, dès 9h30, les adhérents de l'Amicale et les dirige vers le réfectoire pour le traditionnel café-viennoiseries. L'assemblée générale est ouverte à 10h30 dans l'amphithéâtre du Site Gambetta. Le quorum est largement atteint puisque plus des deux-tiers des adhérents y sont représentés (procurations comprises). Pour rappel, est considéré comme adhérent, tout membre de l'Amicale à jour de sa cotisation le jour de la tenue de l'Assemblée Générale.

Pierre Roussel, président de l'AAELGL, prend la parole. Il remercie toutes les personnes présentes, en particulier, Lucienne Piot, ancienne présidente et secrétaire de l'Amicale et renouvelle les excuses de Mr Valentin, retenu à Amiens pour la remise du diplôme de baccalauréats avec mention TB.

En guise d'introduction pour le rapport moral, il annonce que, malgré quelques difficultés de fonctionnement et grâce à l'investissement de Joël Pestel, secrétaire, et de différents autres membres du bureau, l'Amicale se porte bien. Il brosse ensuite un rapide tableau des activités proposées durant l'année. Retenons principalement une sortie Art Déco organisée dans les rues de Chauny le 3 juin 2017 avec le concours de l'Association Art Déco et compagnie (ex-syndicat d'initiative) qui a connu un franc succès.

La conférence de printemps de Mme Vinot (Chauny en 1917 et sa reconstruction) initialement programmée en mars-avril a dû être reportée en raison du planning des enseignements. Finalement la conférence aura bien lieu le 7 novembre avec la participation de trois classes et leurs professeurs ainsi que tous les adhérents désireux d'y assister. De plus l'Amicale a été présente le 14 octobre lors de la semaine de la Science en Fêtes sur le site Gambetta.

Joël Pestel prend alors la parole pour compléter certains points du rapport moral, mentionnés en particulier sur le bilan distribué aux adhérents présents. Les adhésions à l'Amicale se sont stabilisées. Il y a plus de 45 personnes enregistrées à ce jour et les inscriptions continuant à arriver, l'Amicale peut espérer avoisiner la soixantaine de membres en fin d'année. Les gazettes ont toujours un grand succès et sont très demandées. Les n°20 et 21 sont parus et la n°22 est en cours de préparation. Comme toujours, il est fait appel aux volontaires pour nourrir ces gazettes des anecdotes ou

des informations qu'ils auraient envie de faire partager. Les prochaines sorties pour 2018 sont évoquées. Il serait bon d'en envisager une sur Chauny et une deuxième à l'extérieur pour satisfaire un maximum d'adhérents. Les adhérents seront contactés et les propositions seront étudiées avec le souci de satisfaire le plus grand nombre.

Joël Pestel souligne que les contacts avec les deux établissements (Site Gambetta et site Ternynck) sont excellents. L'Amicale a toujours pour ambition d'accueillir des plus jeunes et même des très jeunes en son sein mais ce n'est pas évident et il faut persévérer. Précisons que dans cet esprit une information a été faite en direction des anciens élèves lors des 25 ans du Bac Pro le 5 Novembre 2016. Pour finir, le fonctionnement du site informatique est évoqué mais sera traité lors des questions diverses.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Le rapport financier est présenté par Yves Delavière, trésorier, qui a été secondé par Denise Lecomte. Il expose le bilan financier (arrêté au 30 septembre 2017) qui a été distribué à tous les membres présents. L'assurance a été revue à la baisse, la Caisse d'Epargne a restitué un trop perçu, les cotisations sont bien rentrées. Les finances sont saines et l'Amicale peut envisager l'avenir avec sérénité. **Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés.**

Renouvellement du Comité de gestion

De manière statutaire, le comité sortant est démissionnaire. Il est ensuite demandé qui souhaite participer au nouveau comité de gestion. Pierre Roussel, Joël Pestel, Yves Delavière, Jean-Claude Dalon, Denise Lecomte, Charles Leroy, Michel Pugin, Marielle Tansini et Marguerite Vitoux souhaitent poursuivre leur action au sein de l'Amicale en 2017-2018. Après sollicitation du bureau, Elisabeth Pigot-Lemaire fait part de son envie d'entrer dans le comité. Sa candidature est acceptée très favorablement par l'Assemblée. **Le comité est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Nouvelle Dénomination de l'Amicale

Joël Pestel indique que, suite à la fusion des établissements Jean Macé et Gay-Lussac sous la dénomination « Lycées Publics de Chauny » avec la création de deux sites (site Gambetta et site Ternynck), la dénomination de l'Amicale doit être modifiée. Cette nécessité avait déjà été envisagée par les bureaux précédents de l'Amicale, en particulier celui de 2013. Diverses propositions sont faites et une discussion a lieu avec les membres de l'Assemblée. Le nom d'AALPC (Amicale des Anciens des lycées publics de

Chauny) est évoqué mais, très vite abandonné car jugé trop restrictif. La proposition de ALP Chauny (Amicale des Lycées Publics de Chauny) semble convenir à tout le monde. Il est rappelé que le nom de l'Amicale doit être spécifique, compréhensible et facilement accessible sur internet. De plus, il faut veiller à ce que son abréviation ne soit pas déjà utilisée ainsi que le nom du domaine correspondant.

L'assemblée, à l'unanimité des membres présents et représentés, acceptent la proposition de nouvelle appellation de l'Amicale (ALP Chauny) et donnent pouvoir au comité de prendre toutes les dispositions légales pour entériner cette décision.

Site informatique.

Il est rappelé que le site informatique est un outil indispensable à la bonne visibilité de l'Amicale. Au début septembre le compteur du site indiquait 759 visiteurs ; on peut en espérer 1000 visiteurs pour fin décembre. A la demande du bureau de l'Amicale, il avait été demandé, pour l'année 2016-2017, à Gérard Muller de continuer à assurer la mise à jour du site permettant ainsi d'alléger le travail du secrétariat. L'Assemblée donne son accord pour que le comité sollicite Gérard Muller à poursuivre son action pour le site informatique hébergé par la société Netissime. Il est aussi indiqué que le logiciel actuellement utilisé par Gérard Muller pour la mise à jour du site sera prochainement obsolète et qu'il faut réfléchir à une solution pour éviter une interruption d'actualisation du site. **L'Assemblée donne pouvoir au comité pour régler ce problème dans l'année.**

Questions diverses

Pour les sorties envisageables en 2018, il est prévu de faire au moins trois propositions et de demander l'avis des adhérents. De plus, après discussion avec l'Assemblée, il est suggéré de mettre en place des **disponibilités financières particulières pour les adhérents** qui souhaitent prendre part à des voyages organisés par d'autres associations. En effet, soit l'Amicale organise seule un déplacement avec un bus (ce qui est un objectif pas facile à atteindre), soit l'Amicale participe financièrement (pour un certain pourcentage à déterminer par le comité) au déplacement organisé ou co-organisé par d'autres. Ainsi les adhérents de l'Amicale bénéficieront d'un réel avantage.

Pierre Roussel lève la séance à 11h55 et la rencontre se termine comme elle a commencé, au réfectoire, devant un dernier verre de l'amitié.

Ce compte-rendu a été conjointement réalisé par Joël Pestel et Marielle Tansini et validé par les membres du bureau, dont son Président Pierre Roussel.